

? Pourquoi un appel à projet « promotion des valeurs de la République, prévention du repli communautaire et de la

Au cœur des politiques de solidarité, la branche famille s'est engagée, dès 2015, en faveur de la promotion des valeurs de la République et de la prévention de la radicalisation. Elle veille au respect des principes de laïcité dans le cadre des dispositifs et des actions financés au titre de son action sociale.

La Caf du Rhône souhaite soutenir des actions de promotion des valeurs de la République et de prévention du repli communautaire et de la radicalisation au travers cet appel à projet.



Les objectifs

Le projet doit viser une action primaire répondant à un ou plusieurs objectifs :

- Promouvoir les valeurs de la République
- Développer l'esprit critique dans le cadre de la pédagogie du « contre discours »
- Lutter contre le repli communautaire dans les territoires confrontés à ce problème
- Développer ou renforcer l'éducation au numérique
- Accompagner les familles et les jeunes confrontés ou susceptibles d'être confrontés aux phénomènes de radicalisation

Les Thématiques

La promotion des valeurs de la République

Exemples :

- ✓ Information ou conférence – débat sur la laïcité, valeurs de la République
- ✓ Formation
- ✓ Appui à la création de conseils municipaux enfants/jeunes
- ✓ Création d'outils et ateliers sur les pratiques (professionnels et acteurs associatifs)
- ✓ Valorisation des personnes – insertion sociale, primo arrivants

La pédagogie autour de la radicalisation et du contre-discours et le développement de l'esprit

Exemples :

- ✓ Réunion d'information suivie d'un débat
- ✓ Pièce de théâtre, film, podcast suivis d'un débat
- ✓ Activités- ateliers
- ✓ Formation/outillage des professionnels
- ✓ Pédagogie du contre-discours

Le renforcement du vivre-ensemble et la lutte contre le repli communautaire

Exemples :

- ✓ Rencontres, échanges, ateliers sous la forme de débats
- ✓ Action sur support culturel
- ✓ Rencontres, échanges sur la convivialité

Exemples :

- ✓ Sensibilisation aux dangers d'internet
- ✓ Appropriation des outils numériques de contrôle parental
- ✓ Prévention de l'endoctrinement, de la propagande...
- ✓ Ateliers cyberharcèlement, Fake News, IA, etc.

L'éducation au numérique

Le soutien à la parentalité, l'accompagnement des parents sur les valeurs de la République

Exemples :

- ✓ Action de prévention de la radicalisation
- ✓ Renforcement des liens parentaux
- ✓ Citoyenneté en actes
- ✓ Soutien des familles confrontées à la radicalisation
- ✓ Action d'appropriation des valeurs de la République
- ✓ Education au numérique

Les critères d'éligibilité

Cet appel à projet est destiné à toutes les associations, collectivités ou structures qui souhaitent un soutien financier de la Caf du Rhône dans le cadre d'une / des action(s) de promotion des valeurs de la République ou de prévention de la radicalisation ou de prévention du repli communautaire.



Respecter les principes de la Charte de laïcité de la Branche Famille (cf. annexe)

Ne sont pas éligibles !

- ✓ Les formations dispensées par le dispositif « Valeurs de la République et laïcité » organisées par l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) et les préfectures ainsi que celles qui peuvent être prises en charge par les fonds de formation professionnelle
- ✓ Les projets menés dans le cadre du temps scolaire

Quelles sont les modalités de financement ?

Le budget détaillé du projet doit permettre d'identifier le coût global, les co-financements et le financement sur fonds national. Le montant du financement accordé par la Caf ne peut excéder 80% du coût total

Quels sont les critères d'instruction du projet ?

Les demandes de candidatures sont étudiées au regard des critères précédemment mentionnés et en fonction des disponibilités budgétaires 2025.

Une fois instruits, les projets seront présentés pour validation devant le conseil d'administration de la Caf.

Comment répondre à cet appel à projet ?

Le dossier de candidature est disponible en ligne sous la rubrique Partenaires.

Adressez votre dossier complet et signé, au plus tard le 30 avril 2025, par courriel uniquement, à l'adresse suivante : laicite@caf69.caf.fr

Avec en objet « APP-Promotion des valeurs de la République 2025 ».

Il est attendu une demande argumentée via la trame proposée.

Attention ! Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite ne sera pas examiné.

Pour toute question relative au contenu de cet appel à projet, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : laicite@caf69.caf.fr , en précisant dans l'objet du mail : « AAP- Promotion des valeurs de la République 2025»